

Les entreprises abordent l'année 2006 avec un optimisme réservé. Si leurs perspectives en termes d'activité et d'effectifs restent globalement stables, 2006 serait en revanche une année plus favorable que 2005 en ce qui concerne les recrutements.

Cette appréciation générale masque néanmoins des situations et des évolutions sectorielles contrastées. Ainsi, le commerce entame l'année 2006 avec une inquiétude perceptible tandis qu'à l'inverse, les établissements du secteur de la construction affichent un dynamisme certain et sont plus nombreux qu'il y a un an à prévoir des hausses d'effectifs et des recrutements. Les dynamiques régionales sont assez variables qu'il s'agisse des anticipations en terme d'évolution de l'activité, de croissance des effectifs ou des recrutements envisagés.

Le contrat à durée indéterminée reste la forme de contrat privilégiée pour les embauches prévues en 2006 : sept établissements sur dix pensent y avoir recours mais l'utilisation des différents types de contrats varie selon les secteurs d'activité. Lorsqu'ils envisagent de recruter, les établissements affichent des réticences à l'égard de certains publics et notamment vis-à-vis des personnes sans expérience professionnelle et des seniors. Dans l'ensemble, les perspectives en terme d'activité, d'évolution des effectifs et d'embauches sont cohérentes, traduisant le dynamisme de certains secteurs. Ce sont souvent les établissements qui ont embauché en 2005 qui envisagent de recruter à nouveau en 2006.

Éric Renard

Département Études, Évaluation et Statistiques

Les perspectives des entreprises pour 2006

Les anticipations des entreprises étudiées ici sont issues de l'analyse des résultats d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'établissements qui se sont exprimés sur leurs perspectives pour l'année 2006 en termes d'activité, d'effectifs et de recrutements (*encadré 1*). Fin 2004, lorsque les établissements avaient été interrogés sur leurs perspectives pour l'année 2005, le contexte était marqué par un niveau de chômage élevé et une croissance économique modeste. L'enquête 2005 en revanche a été menée après plusieurs mois de baisse continue du chômage et alors que les prévisions de croissance et de créations d'emplois s'amélioraient.

Un quart des établissements s'attend à une hausse de son activité...

Fin 2005, un établissement sur quatre, soit sensiblement la même proportion que l'an passé, prévoit une hausse de son activité pour l'année à venir. Pour 4 % des établissements, l'activité progressera beaucoup tandis que pour 22 % l'augmentation sera légère. À l'inverse, un peu plus de 13 % des établissements anticipent pour 2006 une réduction d'activité, contre 12 %

dans l'enquête précédente. 4 % pensent que leur activité baissera beaucoup (près d'un point de plus qu'il y a un an) et 9 % s'attendent à une baisse légère (*graphique 1*).

Un marché porteur ou une activité de prospection commerciale sont les deux raisons les plus souvent mises en avant pour expliquer une anticipation de croissance d'activité tandis que c'est le contexte défavorable de la conjoncture économique générale qui justifie une baisse pour la moitié des établissements qui l'envisagent.

... mais les prévisions varient fortement selon les secteurs d'activité

Les prévisions d'évolution de l'activité économique présentent des différences sensibles d'un secteur économique à l'autre. Les services aux entreprises, les services marchands divers et les services collectifs affichent, comme à l'habitude, un bel optimisme, puisqu'en moyenne, un tiers des établissements anticipe une hausse d'activité en 2006 et que seulement un établissement sur dix s'attend à une baisse. L'optimisme de ces trois secteurs tranche avec la morosité des secteurs de l'hôtellerie-restauration, du transport et plus encore de l'industrie.

En outre, ce dernier secteur est le seul où les établissements sont plus nombreux à prévoir en 2006 une baisse d'activité qu'une hausse. Par rapport à 2005, l'industrie compte à la fois davantage d'établissements prévoyant une baisse de l'activité (+6 points) et davantage d'établissements anticipant une hausse de leur activité (+3 points).

De son côté, et traditionnellement, le secteur de la construction se caractérise par une proportion importante d'établissements qui anticipent une stabilité de leur activité. En revanche, par rapport à 2005, le secteur commercial

Encadré 1

SOURCE ET MÉTHODE

Chaque année en novembre, l'enquête « Anticipations des entreprises » menée par l'ANPE dans le cadre de son Observatoire, permet d'interroger 14 500 établissements d'un salarié ou plus afin de connaître leurs prévisions en terme d'activité et d'emploi pour l'année à venir. L'échantillon construit par stratification garantit une représentativité régionale à la fois en termes de secteur d'activité économique et de taille des établissements. Les secteurs sont issus d'une nomenclature d'activité économique propre à l'Observatoire de l'ANPE, construite sur la base d'agré-gations et d'éclatements de secteurs NAF, dans le but de mieux représenter les volumes d'embauches et d'offres d'emploi. L'agriculture-sylviculture-pêche, les services domestiques, le travail intérimaire et le secteur public ont été écartés en raison de leurs spécificités, notamment en matière d'embauches. Deux précautions liées à la méthode et à la nature de l'enquête méritent d'être soulignées :

- d'une part, les faits et opinions exprimés ont pour unité de mesure l'établissement. On évalue par exemple la part des établissements qui pensent que leur activité va progresser et non la variation de PIB estimée, ou encore la part des établissements qui pensent embaucher et non les volumes de recrutements attendus ;
- d'autre part, la plupart des résultats concernent des anticipations. Ils traduisent un climat général de l'activité et l'optimisme ou le pessimisme des établissements, et non pas des faits réels ou certains.

affiche un certain pessimisme : les établissements de ce secteur sont 28 % à anticiper une hausse d'activité et 19 % à prévoir plutôt une baisse, contre respectivement 31 % et 15 % il y a un an (graphique 2).

15 % des établissements anticipent une croissance de leurs effectifs

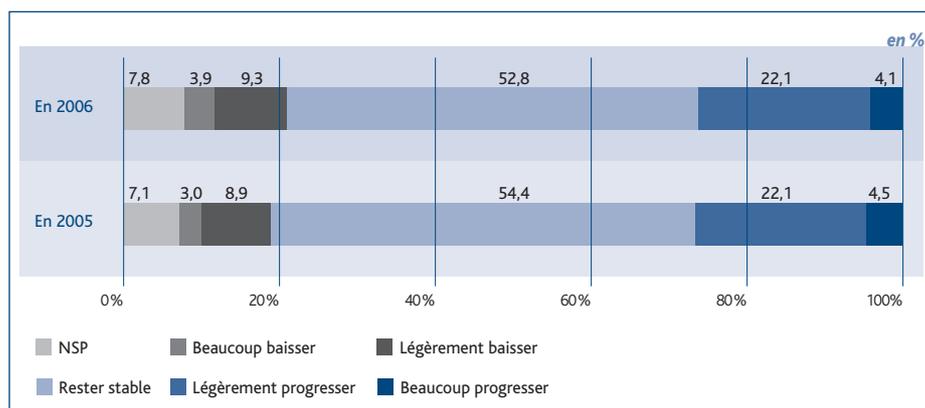
Les secteurs de la construction, des services aux entreprises et, dans une moindre mesure, des services collectifs sont ceux où les établissements sont proportionnellement les plus nombreux à prévoir en 2006 une hausse d'effectifs. En revanche, les établissements du commerce et de l'hôtellerie-restauration sont relativement peu nombreux à anticiper une telle évolution : seul un établissement sur dix partage cette prévision. De plus, dans

l'hôtellerie-restauration, un établissement sur dix pense que son effectif baissera au cours de l'année 2006 ; c'est presque deux fois plus que la part observée tous secteurs confondus. Là encore, la légère progression générale masque des évolutions sectorielles contrastées.

Ainsi, dans le secteur de la construction, la proportion d'établissements anticipant une hausse d'effectifs est passée en un an de 17 % à 21 %. Les transports et l'industrie enregistrent aussi de fortes progressions par rapport aux anticipations de l'an passé (respectivement +2,8 points et +3,9 points), mais restent toutefois à des niveaux nettement inférieurs à celui de la construction.

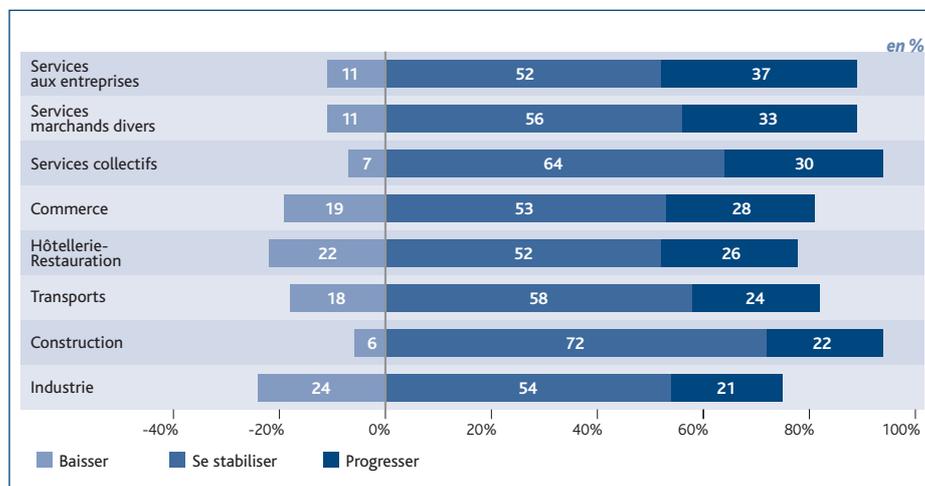
À l'inverse, dans l'hôtellerie-restauration, seuls 11 % des établissements pensent qu'une croissance de leurs effectifs interviendra en 2006, contre près de 13 % un an auparavant (graphique 3).

Graphique 1 – Perspectives d'activité des établissements



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

Graphique 2 – Perspectives d'activité par secteur en 2006



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquête 2005.

Plus d'un établissement sur cinq pense recruter

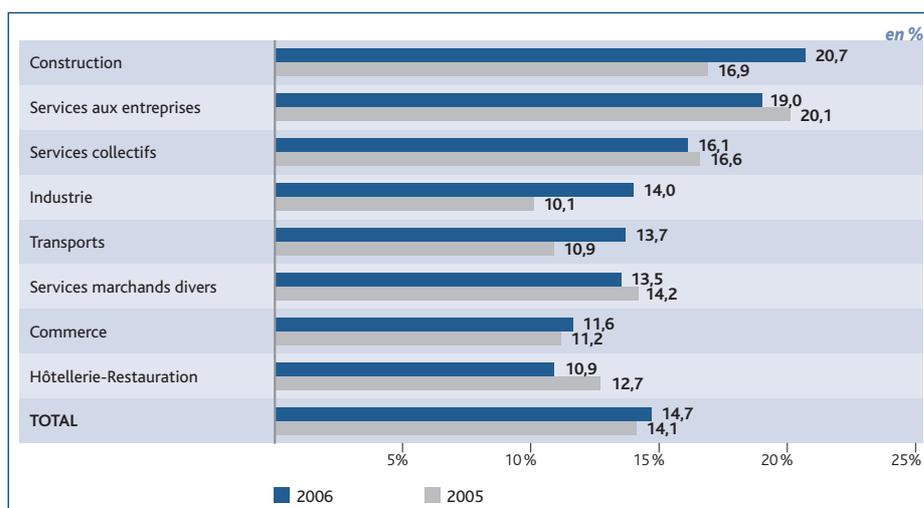
Si en matière d'évolution d'activité et d'effectifs, les anticipations pour 2006 ressemblent globalement à celles de 2005, il en va autrement des perspectives d'embauches. En effet, les prévisions de croissance d'effectifs et de recrutement, même si elles sont fortement liées, ne recouvrent pas la même réalité. Par exemple, par le biais des départs salariés, une entreprise peut avoir réalisé de nombreux recrutements tout en ayant réduit son effectif au cours de la même année. Ainsi, 22 % des établissements pensent recruter en 2006, soit une part en augmentation de 1,3 point. Comme il y a un an, c'est dans le secteur de la construction que cette proportion est la plus élevée (31 %). Les secteurs des services collectifs et des services aux entreprises comptent quant à eux plus du quart de leurs établissements qui indiquent pour 2006 des perspectives d'embauches.

En revanche, les services marchands divers, l'industrie et davantage encore le commerce affichent les proportions d'établissements anticipant des embauches les plus faibles. Aussi, à l'exception notable du commerce, tous les secteurs d'activité ont une part d'établissements pensant embaucher qui est supérieure ou égale à celle de 2005. Le secteur de la construction en particulier enregistre une hausse importante des perspectives de recrutement. Les services collectifs, les services marchands divers et l'industrie présentent aussi des progressions importantes (respectivement 2,5 points, 2,3 points et 3,4 points de plus qu'en 2005). Seul le commerce dénote avec moins de 15 % d'établissements anticipant des recrutements au cours de l'année à venir, proportion inférieure de 3 points à celle de 2005 (graphique 4).

Des dynamiques régionales variables

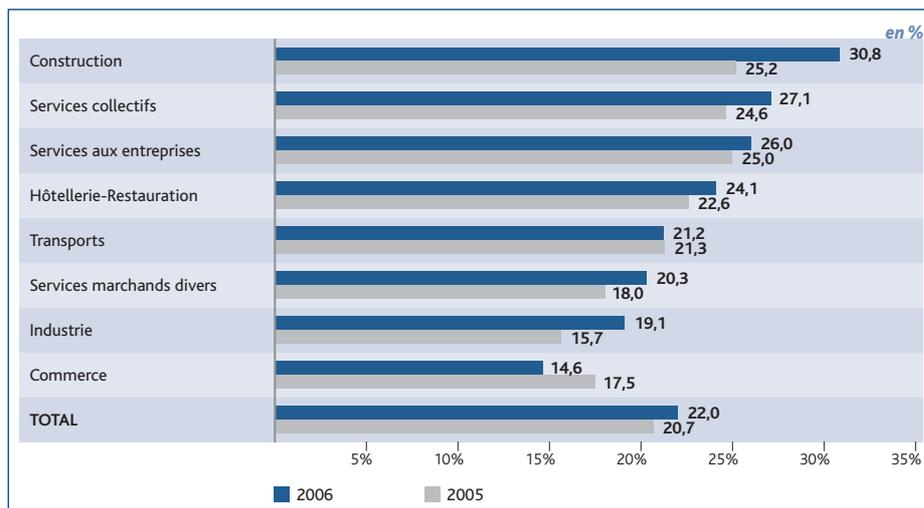
La part des établissements qui pensent connaître en 2006 une croissance de leur activité est assez variable selon les régions. La Franche-Comté (32,7 %), les Pays de la Loire (30,8 %), la Basse-Normandie (29,5 %) et l'Aquitaine (29,2 %) sont les régions où les établissements

Graphique 3 – Part des établissements prévoyant une croissance des effectifs par secteur



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

Graphique 4 – Part des établissements prévoyant d'embaucher par secteur

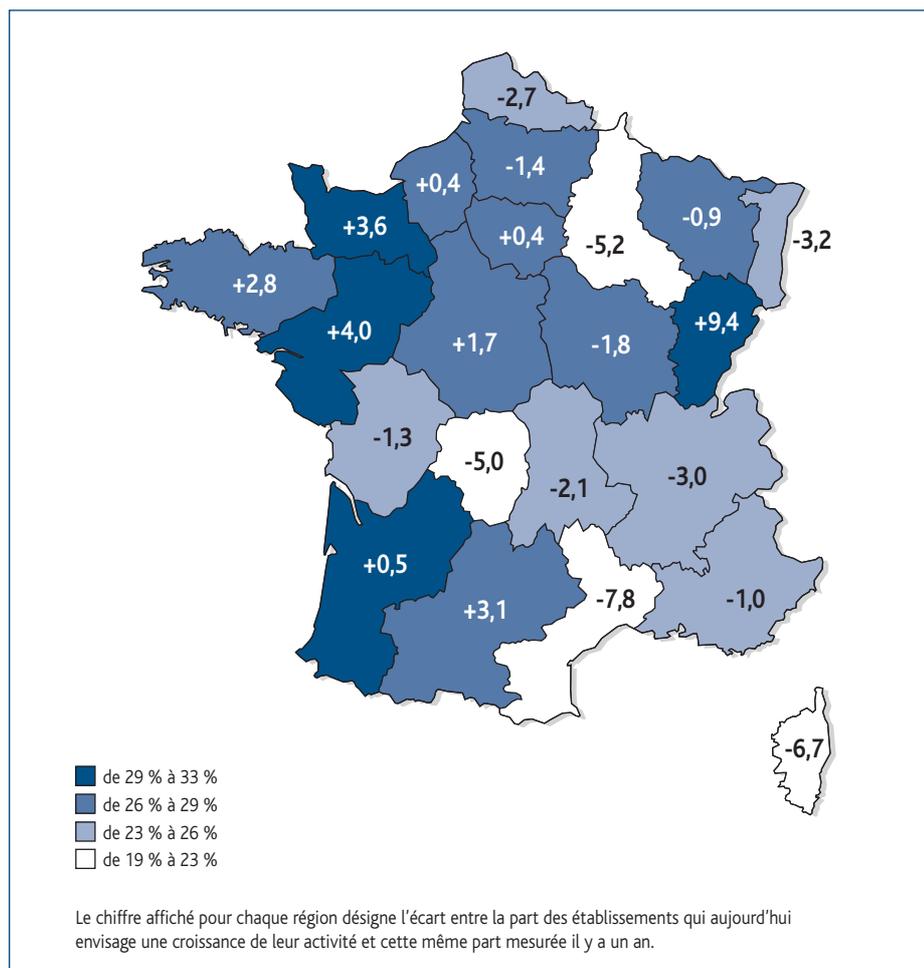


Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

sont proportionnellement les plus nombreux à anticiper une progression de leur activité. À l'inverse, la Corse (19,1 %), le Limousin (20,5 %) et le Languedoc-Roussillon (22,7 %) comptent une faible part d'établissements anticipant une hausse d'activité. Aux deux extrêmes, se trouvent donc la Corse où moins d'un établissement sur cinq anticipe une hausse d'activité pour l'année 2006 et la Franche-Comté où cette proportion s'élève à un tiers des établissements. L'écart entre les deux extrêmes est non seulement plus fort pour les anticipations 2006 que pour celles de 2005 mais, plus généralement, les valeurs régionales sont bien plus dispersées : l'écart-type passe de 1,9 point pour les anticipations de 2005

à 3,2 points pour celles de 2006. Treize des vingt-deux régions de la métropole présentent une proportion d'établissements anticipant une hausse de leur activité qui est moins élevée que l'an dernier. Le Languedoc-Roussillon et la Corse affichent les baisses les plus importantes avec respectivement 7,8 et 6,7 points d'établissements de moins à anticiper une progression de leur activité. À l'inverse, dans les Pays de la Loire (+4 points) et surtout en Franche-Comté (+9,6 points), les établissements sont plus nombreux que l'année passée à anticiper une croissance de leur activité (carte 1). Concernant les effectifs, là encore, les configurations régionales sont assez diverses. En Alsace et en Poitou-Charentes,

Carte 1 – Part des établissements prévoyant une hausse de leur activité en 2006 et évolution annuelle



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

respectivement 19 % et 18 % des établissements anticipent une hausse de leurs effectifs pour 2006 tandis qu'en Auvergne et dans le Limousin cette prévision concerne moins d'un dixième des établissements. Néanmoins, quatorze des vingt-deux régions comptent une proportion d'établissements anticipant une augmentation de leurs effectifs plus élevée qu'il y a un an. Celles où ces établissements sont proportionnellement les plus nombreux sont le Poitou-Charentes et l'Alsace (18 % et 19,3 %) ; régions où ces parts progressent respectivement de 5 et

9 points par rapport à l'an passé (carte 2). En termes de recrutement enfin, et contrairement aux constats précédents, la dispersion régionale diminue. Néanmoins, des différences importantes subsistent. Ainsi, la Bourgogne et l'Île-de-France se distinguent des autres régions avec une proportion élevée d'établissements (un sur quatre) qui anticipe des recrutements en 2006. À l'inverse, trois autres régions mitoyennes présentent de faibles proportions d'établissements prévoyant des recrutements : le Limousin, l'Auvergne et le Centre comptent seule-

ment 18 % d'établissements anticipant des recrutements en 2006 (carte 3). En évolution, seules sept régions présentent des parts d'établissements anticipant des recrutements en baisse par rapport à l'année dernière. Dans le Languedoc-Roussillon et en Basse-Normandie, la part d'établissements qui prévoient des recrutements est en baisse (-5 points). En revanche, les plus fortes progressions sont constatées en Alsace (+9,7 points) et en Midi-Pyrénées (+5,5 points).

Le CDI est le contrat majoritairement utilisé en cas de recrutement

Par rapport à l'an passé, les anticipations de recours aux différents types de contrat évoluent peu, à l'exception du contrat à durée déterminée (CDD) de plus d'un an pour lequel on enregistre une progression (+3 points). Plus des deux tiers des établissements anticipant des recrutements comptent recourir au contrat à durée indéterminée (CDI).

Les anticipations de recours au CDD de plus d'un an et de six mois à un an s'établissent respectivement à 18,5 % et 24,8 % tandis qu'un quart des établissements recruteraient en CDD de moins de six mois¹ (graphique 5). En outre, 35 % d'établissements déclarent leur intention de recourir au contrat nouvelles embauches (CNE)² créé en août 2005 et destiné aux entreprises de vingt salariés³ au plus. 10 % des établissements qui déclarent envisager des recrutements en CNE ont un effectif, tel que renseigné dans l'enquête, supérieur à vingt salariés. Néanmoins, il n'est pas possible à travers l'enquête d'affirmer que ces établissements ne sont pas en mesure de conclure des CNE, le calcul du nombre de salariés comptabilisés dans le cadre de ce contrat étant spécifique⁴. Les prévisions de recours aux divers types de contrat exprimées par ceux qui anticipent un CNE sont relative-

1 - Les établissements anticipent de réaliser un ou plusieurs recrutements en 2006, certains sont donc amenés à déclarer qu'ils comptent utiliser plusieurs types de contrat, d'où un total supérieur à 100 %. Cette variable ne renseigne pas sur le nombre de recrutements réalisés selon tel ou tel type de contrat mais sur la tendance des établissements à diversifier les types de contrat.
2 - La forme du questionnement ne permet pas de formuler des hypothèses quant à l'effet du CNE en termes de créations d'emplois, ni même sur les effets de substitution à d'autres contrats.
3 - L'ordonnance du 2 août 2005 institue un contrat à durée indéterminée, « le contrat nouvelles embauches » ouvert aux entreprises d'au plus vingt salariés dont les deux particularités sont, pendant les deux premières années de pouvoir être rompu par l'employeur sans que celui-ci ait à justifier d'une cause réelle et sérieuse, et que le licenciement peut intervenir sans procédure contradictoire.
4 - Les règles de décompte des effectifs sont précisées dans le Code du travail (article L.620-10). Par exemple, sont exclus les salariés embauchés à compter du 22 juin 2005 et âgés de moins de 26 ans, quelle que soit la nature du contrat qui les lie à l'entreprise dont ils relèvent.

ment spécifiques. En effet, si les établissements qui prévoient un recours au CNE sont 70 % à penser utiliser un CDI en 2006, ils sont 29 % à envisager un CDD de plus d'un an et 31 % un CDD de six mois à un an, soit respectivement 10 et 6 points de plus que les anticipations exprimées par l'ensemble des établissements recruteurs. Par ailleurs, 12 % des établissements déclarent qu'ils envisagent d'avoir recours à l'intérim (*encadré 2*).

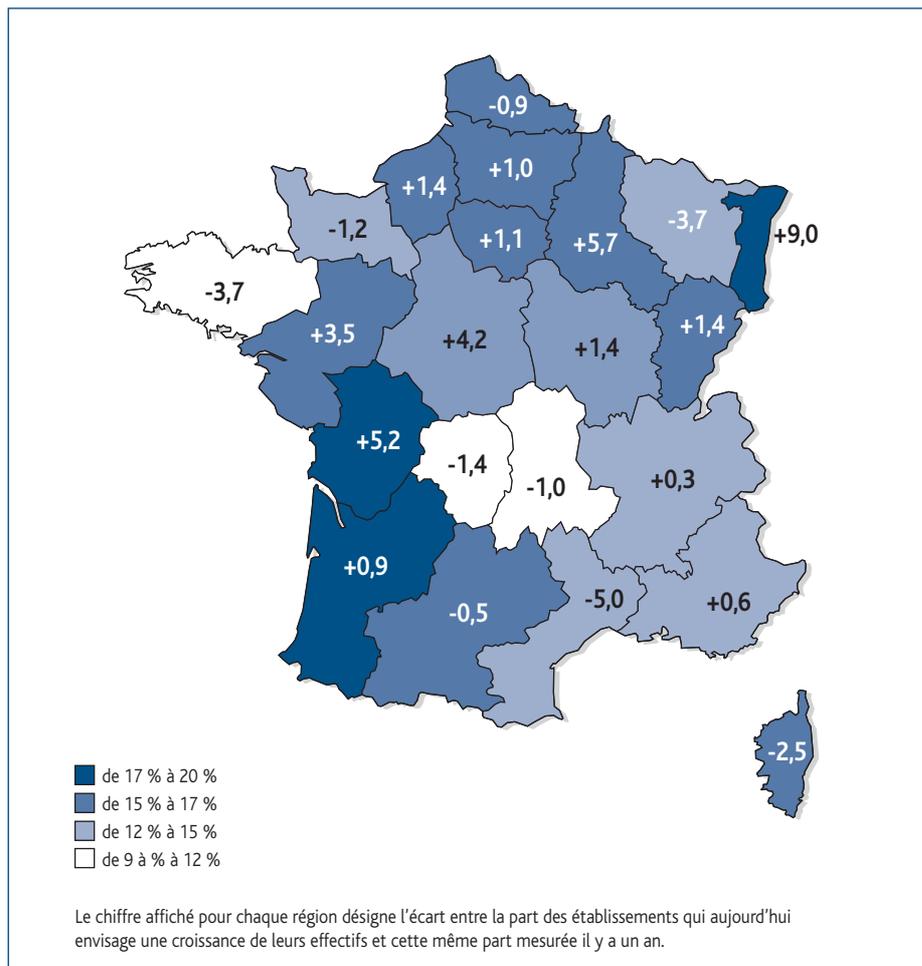
Un recours différencié aux différents types de contrat selon les secteurs

D'un secteur économique à l'autre, les prévisions d'utilisation des différents types de contrat, CDD ou CDI sont assez variables. Le secteur de la construction est celui où le recours à plusieurs types de contrat par un même établissement est le plus fréquent. Ainsi, 79 % des établissements de ce secteur prévoyant de recruter en 2006 pensent avoir recours à un CDI, 34 % à un CDD de six mois à un an et 28 % à un CDD de moins de six mois. Les secteurs qui affichent la plus grande part d'établissements prévoyant de recourir à des contrats de courte durée sont les services collectifs et l'hôtellerie-restauration. Dans ce dernier secteur, 47 % des établissements qui prévoient de recruter, comptent utiliser des CDD de moins de six mois et seuls 54 % pensent embaucher en CDI en 2006. À l'inverse, les services aux entreprises et l'industrie se distinguent par la faiblesse de leur prévision d'utilisation des contrats courts (*graphique 6*).

Une réticence à embaucher des personnes restées durablement au chômage et des seniors

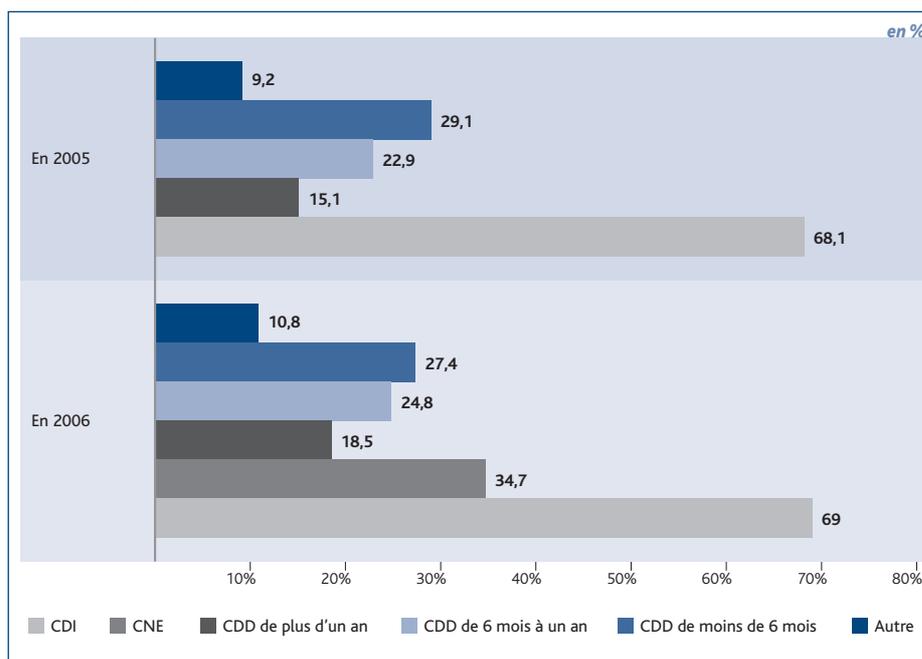
Tandis que moins de la moitié des établissements se déclarent prêts à embaucher des personnes sans expérience professionnelle lorsqu'ils prévoient des recrutements, plus de 86 % seraient disposés à embaucher des personnes de moins de 26 ans ou au chômage depuis plus de un an. Mais cette proportion diminue avec la durée de chômage : elle n'est plus que de 69 % lorsqu'il s'agit de recruter quelqu'un resté au chômage depuis plus de deux ans. Pour justifier cette réticence à embaucher

Carte 2 – Part des établissements prévoyant une croissance de leurs effectifs en 2006 et évolution annuelle



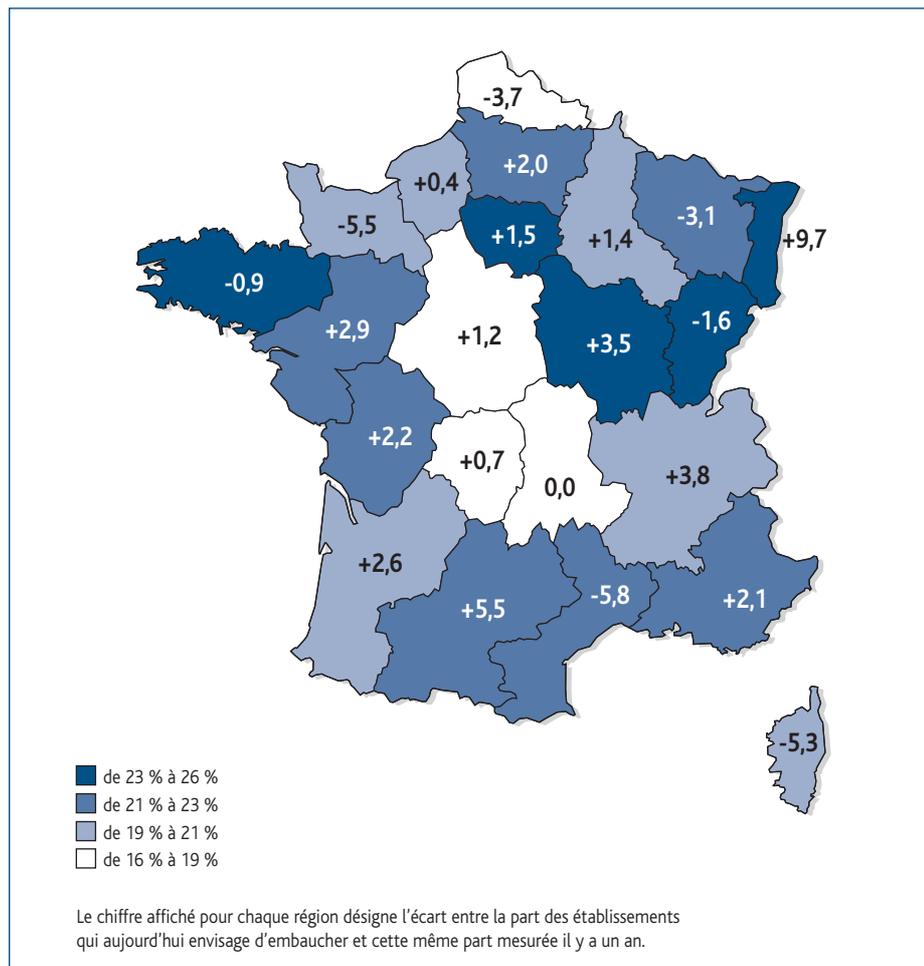
Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

Graphique 5 – Types de contrat que les établissements qui anticipent de recruter prévoient d'utiliser



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

Carte 3 – Part des établissements prévoyant d'embaucher en 2006 et évolution annuelle



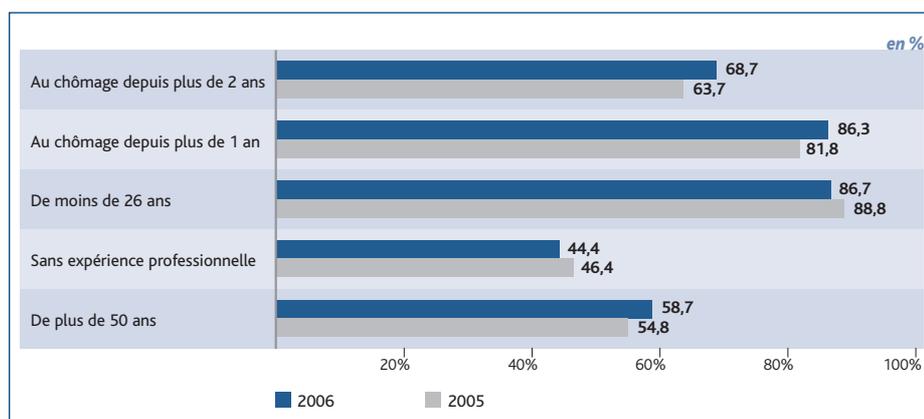
Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

des personnes restées durablement au chômage, l'argument le plus souvent avancé (dans un tiers des cas) est l'éloignement de cette population du marché du travail. Par ailleurs, et toujours parmi ceux qui prévoient des recrutements en

2006, moins de six établissements sur dix se déclarent prêts à embaucher des personnes de plus de 50 ans.

À la veille d'un plan d'action national concerté en faveur des seniors, ceux-ci semblent continuer à subir une forme de

Graphique 7 – Part des établissements se déclarant prêts à recruter des personnes...



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

discrimination à l'embauche, même si la part des établissements prêts à les recruter a progressé de 4 points par rapport à l'an passé (graphique 7).

Qui a embauché embauchera

Le plus souvent, les établissements qui ont embauché en 2005 sont aussi ceux qui embaucheront en 2006. Ainsi, alors que 36 % des établissements qui ont embauché l'an dernier comptent encore le faire cette année, pour l'ensemble des établissements seuls 22 % pensent embaucher en 2006. Parmi ceux qui n'ont pas recruté en 2005, cette proportion s'établit à moins de 13 %. On n'observe pas de phénomène de « satiété » ou de « consolidation » qui voudrait que ceux qui ont réalisé des embauches en 2005 soient moins enclins à le faire en 2006. Le fonctionnement observé est plutôt celui de la coexistence de deux groupes : les « recruteurs » composés de ceux qui ont embauché en 2005 et qui envisagent de le faire en 2006, rassemblant 15 % des établissements ; les « non recruteurs » qui n'ont pas embauché en 2005 et n'embaucheront pas en 2006, soit 47 % des établissements.

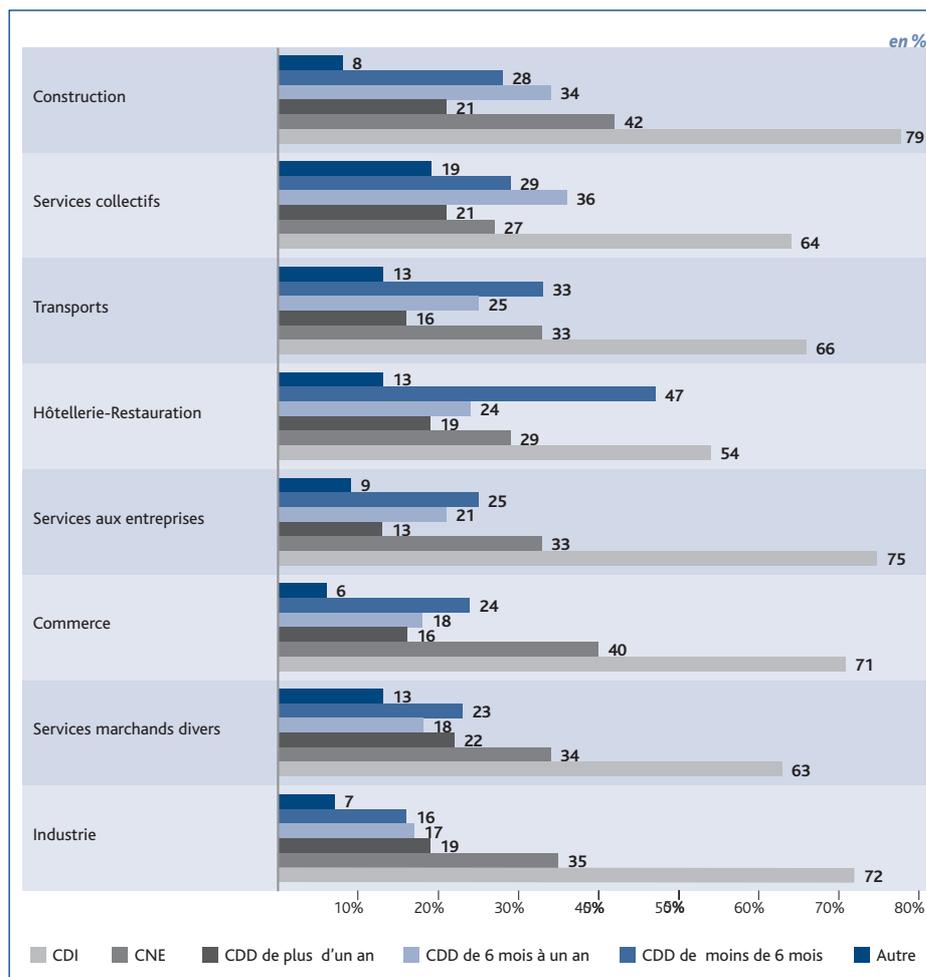
Le groupe des « recruteurs » se distingue clairement de celui des « non recruteurs », illustrant des dynamiques d'embauches différentes selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise. Ainsi, les établissements de grande taille appartiennent davantage au groupe des « recruteurs » et plus les établissements sont de petite taille, plus ils sont représentés parmi le groupe des « non recruteurs ». Alors que les établissements de deux cents salariés et plus représentent moins de 1 % du total des établissements et 3 % du groupe des « recruteurs », les établissements de moins de dix salariés constituent 91 % du groupe des « non recruteurs » et 65 % de celui des « recruteurs ». Les secteurs d'activité proportionnellement les plus représentés dans le groupe des « recruteurs » sont : la construction, les services collectifs et les services aux entreprises. À l'inverse, le commerce, l'industrie et, dans une moindre mesure, les services marchands divers sont sous-représentés parmi le groupe des « recruteurs » et surreprésentés dans celui des « non recruteurs » (tableau 1).

Une surreprésentation des services chez les optimistes et de l'hôtellerie-restauration chez les pessimistes

Les établissements peuvent être classés en trois groupes distincts : les « optimistes », un peu moins de 8 % des établissements, qui pensent simultanément qu'en 2006 leur activité augmentera, que leur effectif progressera et qu'ils embaucheront ; les « pessimistes », 3 % des établissements, qui, à l'inverse rassemblent les établissements qui pensent que leur activité diminuera, que leur effectif baissera et qu'ils ne réaliseront pas de recrutements en 2006 ; et enfin le reste des établissements ne répondant pas à cette classification. La répartition des établissements dans ces trois groupes selon le secteur d'activité permet d'identifier des profils d'anticipation propres à chacun des secteurs. Les trois secteurs des services plutôt dynamiques sont surreprésentés parmi les établissements optimistes et sous-représentés chez les pessimistes.

À l'inverse, l'hôtellerie-restauration est sous-représentée dans le groupe des établissements optimistes et surreprésentée chez les pessimistes. Le secteur de la construction est à la fois en sous-représentation chez les optimistes et chez les pessimistes illustrant une position plus attentiste. Toutefois, la sous-représentation de la construction est bien plus forte parmi les pessimistes, preuve que l'année 2006 serait perçue plutôt positivement par le secteur (tableau 2).

Graphique 6 – Types de contrats que les établissements qui anticipent de recruter prévoient d'utiliser (par secteur)



Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquête 2005.

Le croisement des questions relatives aux anticipations de 2006 montre une cohérence dans les anticipations formulées par les répondants : les établissements qui pensent voir leur activité progresser sont aussi ceux qui pensent investir ou

augmenter leurs effectifs. Si dans l'ensemble moins de 12 % des établissements envisagent d'investir en 2006, cette proportion atteint 29 % lorsqu'ils pensent que leur activité augmentera beaucoup et 20 % s'ils pensent qu'elle augmentera

Tableau 1 – Répartition sectorielle des groupes « recruteurs » et « non recruteurs »

	LES « RECRUTEURS »	LES « NON RECRUTEURS »	POPULATION TOTALE
Industrie	7,8	12,8	10,8
Construction	17,2	8,1	12,1
Commerce	16,3	29,6	25,0
Hôtellerie-restauration	11,0	8,5	9,4
Transports	3,7	3,0	3,3
Services aux entreprises	15,0	10,8	12,2
Services collectifs	17,1	12,9	13,2
Services marchands divers	12,0	14,4	14,0

Champ : France métropolitaine.
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquête 2005.

Tableau 2 – Répartition sectorielle des groupes « optimistes » et « pessimistes »

	LES « OPTIMISTES »	LES « PESSIMISTES »	POPULATION TOTALE
Industrie	9,3	19,4	10,8
Construction	11,4	4,7	12,1
Commerce	17,7	25,7	25,0
Hôtellerie-restauration	6,3	19,1	9,4
Transports	2,6	4,1	3,3
Services aux entreprises	21,0	8,0	12,2
Services collectifs	16,2	9,6	13,2
Services marchands divers	15,6	9,4	14,0

Champ : France métropolitaine.

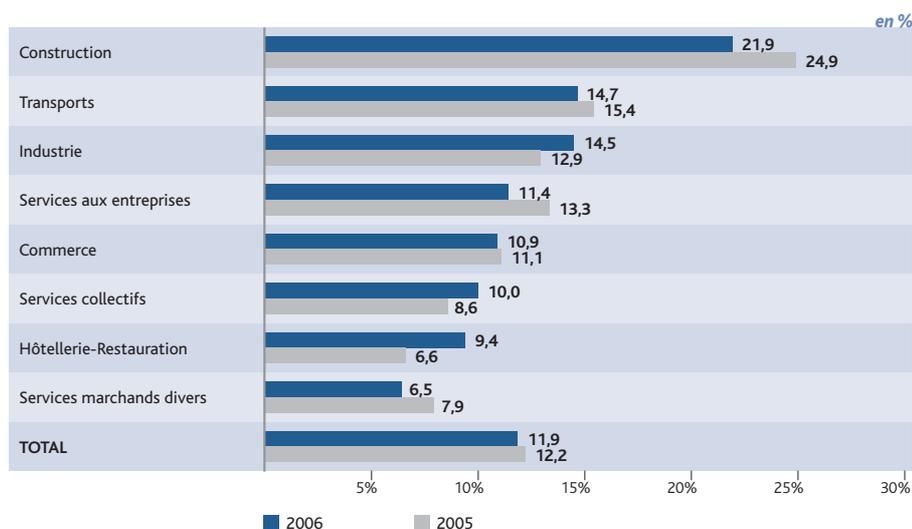
Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquête 2005.

Encadré 2

LES ANTICIPATIONS DE RECOURS À L'INTÉRIM

Un peu plus de 12 % des établissements anticipent d'avoir recours à des missions d'intérim en 2006. Un découpage sectoriel fait apparaître des valeurs très contrastées illustrant la diversité des modes de gestion de la main-d'œuvre selon les secteurs économiques. Dans la construction, plus d'un établissement sur cinq prévoit de faire appel à l'intérim au cours de l'année tandis que dans les transports et l'industrie, cette proportion atteint environ 15 %. Moins de 7 % des établissements du secteur des services marchands divers prévoient de recourir à l'intérim en 2006. Si au total la part des établissements qui anticipent un recours à l'intérim est sensiblement la même que l'an dernier, on assiste à des évolutions pour quelques secteurs économiques. Ainsi, dans l'hôtellerie-restauration, ce sont 9,4 % des établissements qui prévoient de recourir à l'intérim en 2006, alors qu'ils n'étaient que 6,5 % en 2005. À l'inverse, bien que les établissements de la construction soient toujours proportionnellement les plus nombreux à anticiper de faire appel à l'intérim, on enregistre en 2006 une baisse importante de tels projets passant de 24,9 % à 21,9 % par rapport à l'an passé (graphique 8).

Graphique 8 – Part des établissements pensant faire appel à l'intérim



Champ : France métropolitaine.

Source : ANPE, « Les anticipations des entreprises », enquêtes 2004 et 2005.

légèrement. De façon encore plus marquée, l'anticipation de croissance d'activité et celle de croissance d'effectifs sont corrélées.

Parmi ceux qui pensent que leur activité augmentera beaucoup, un établissement sur deux pense augmenter ses effectifs au cours de l'année à venir ; proportion qui est de un sur trois parmi ceux qui pensent qu'elle augmentera légèrement. Au total cette anticipation n'est énoncée que par un établissement sur sept. ■

Pour en savoir plus

- ▶ **Hatot C., Renard E., Zanda J.-L.** [2005], « Les anticipations des entreprises en 2005 », Les Essentiels, Observatoire de l'ANPE.
- ▶ **Renard E.** [2006], « Les anticipations des secteurs en 2006 », Les Cahiers, Observatoire de l'ANPE.
- ▶ **Ernst B., Pouquet L.** [2006], « Enquête BMO 2006 : des évolutions sectorielles contrastées », Point'Statist, Unédic.

Directeur de la publication : Christian Charpy
Directeur de la rédaction : Sébastien Pérez-Duarte
Rédactrice en chef : Marie Ruault
Secrétariat de rédaction : Isabelle Labridy
Conception et réalisation : Setori

Site : www.anpe.fr/observatoire